Lorsqu'on le releva il avait perdu connaissance et ne la recouvra plus.

Ses funérailles auront lieu lundi, à onze heures, en l'église Métropolitaine.

(*Emancipateur*)

LIEU-ST-AMAND. — Nous apprenons le décès de M. l'abbé Lécuyer, curé de Lieu-St-Amand, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

PAS-DE-CALAIS

NOS REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT. — Voici comment se sont repartis les votes des députés du Pas-de-Calais dans le scrutin sur l'article 1er du projet de loi sur la réforme judiciaire établissant l'élection des juges et la suppression de l'inamovibilité des magistrats:

Ont voté pour : MM Florent-Lefébvre, Desprez, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert, Graux.

Ont voté contre : MM. Ansart, Bouilliez-Bridou Fanien, Ribot.

La Chambre des députés n'a pas adopté.

CALAIS. — *La tempête dans le détroit.* — La tempête continue à souffler de l'ouest avec plus de violence que jamais, accompagnée de pluie torrentielle.

Le paquebot français, la *France*, est entré à Calais, hier après-midi, au milieu de la tourmente, venant de Douvres, ayant à bord les voyageurs de Folkestone, les communications entre ce port et Boulogne étant interrompues par l'affreux état de la mer.

Il est à craindre qu'on ait à enregistrer quelques sinistres, la nuit se prépare mal.

La malle des Indes débarquée la nuit dernière était composée de 946 sacs de dépêches qui sont partis pour Brindisi, par train spécial.

L'ouragan d'hier soir a empêché l'ouverture du cirque Milanais, qui est remise à ce soir.

La plupart des établissements forains ont dû également fermer aujourd'hui samedi, jour de marché, ce qui cause un véritable préjudice à leurs propriétaires, qui ont été obligés de prendre des mesures de précaution pour préserver contre la violence du vent la toitures de leurs baraques.

Les conseillers municipaux du département du Pas de Calais se réuniront le dimanche 4 février prochain, pour la première session ordinaire de 1883.

Cette session ne pourra durer dix jours, elle sera close le mardi 13 février au soir.

— Mme veuve Lemoinne, née Adelaïde Picquet, âgée de 65 ans, demeurant dans la 2me rue du Courgain, a été trouvée morte dans son lit, à la suite d'une congestion cérébrale. Sa mort paraissait remonter à plusieurs jours.

— M. l'abbé Vienne, vicaire de Notre-Dame de Calais, ancien aumônier de l'hôpital militaire, est nommé à la cure des Attaques, en remplacement de M. l'abbé Dié, nommé vicaire à Saint-Pierre.

M. l'abbé Vienne sera très regretté de ses paroissiens.

— On écrit de Calais, le 27 janvier.

La commission d'enquête pour l'outillage du nouveau port de Calais, s'est réunie hier à la sous-préfecture de Boulogne.

En l'absence de M. Detamy, conseiller général du canton de Calais, M. O. Dewsbrin, maire de Calais a été élu président et M. Dewattre, officier de marine en retraite a été nommé rapporteur.

Cette commission se réunira de nouveau à Boulogne, lorsque le rapport aura été déposé.

— Le prince de Galles, voyageant incognito est arrivé hier à Calais par le paquebot spécial *Maid of Kent*, il a été reçu par M. Bonham, consul de S. M. R. Il a soupé au buffet de la gare maritime.

Il est parti pour Paris dans un coupé-lit avec sa suite composée de deux personnes.

S. A. R. a eu une très mauvaise traversée, le vent soufflait en tempête de l'Ouest, accompagné de neige.

Midi 1/2. La tempête continue à souffler sans violence.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Houzeaux**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Maître **Barnabé-Gustave Houzeaux**, décédé à Roubaix, le 26 janvier 1883, dans sa vingt-neuvième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de men vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 29 Janvier, à 9 heures; aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 30 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redoute.

Les amis et connaissances de la famille **Soete-Vandenbilette**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Eugénie Alexandrine Vandenbilette**, veuve de Monsieur **Augustin-Edouard Soete**, ...

BELGIQUE

MOUSCRON. — Dernièrement on a volé à M. Léonard Tienrlen, fabricant à Mouscron, treize poules et un coq. Huit de ces poules ont été retrouvées à Courtrai, et on a arrêté les deux fils de François Barbe, soupçonnés d'avoir commis ce larcin. L'instruction se poursuit.

BRUXELLES. — *Les frais dans l'affaire Pelzer.* — L'on vient de dresser, dit la *Chronique*, le bilan des frais occasionnés par cette affaire; il se monte à près de 100,000 francs et se répartit ainsi qu'il suit :

« Première partie : Du 18 janvier au 14 août 1882, frais de l'instruction jusqu'à la date de l'ordonnance de renvoi : indemnités aux témoins, fr. 1,692 30; citations aux témoins dont la plupart ont été entendus sur simple invitation, fr. 37-75; états des témoins légistes, fr. 1.084 20; expertises diverses, comptabilité, écritures, chimistes, armuriers, etc., fr. 15.721 25; télégrammes, fr 9,246 62; ports de lettres et paquets, fr. 5,856-19; frais extraordinaires : voyages des magistrats et des officiers de police, imprimés, *fac simile*, photographies, etc., fr. 39,778-77; extraits délivrés par le greffe, fr. 1 04; total, fr. 64,418-12.

Deuxième partie : cour d'assises, fr. 9 627-75; primes, fr. 25,000; total général, fr. 99,045 87.

LIÈGE. — *L'épidémie.* — L'épidémie poursuit sa marche sans aggravation inquiétante. M. le gouverneur et M. le bourgmestre ont visité jeudi les hôpitaux. Ils ont pu constater que les malades y sont l'objet des soins les plus empressés et que toutes les mesures hygiéniques que la circonstance commande ont été prises. Plusieurs établissements d'instruction ont momentanément renvoyé leurs élèves. Les journaux ont discuté même s'il ne serait pas opportun de fermer aussi l'Université.

On annonce que l'épidémie vient d'éclater à Seraing et que quelques cas ont été signalés dans plusieurs communes des environs de Liége. Plusieurs fêtes ont été remises à une date postérieure, jusqu'après la disparition des fièvres.

La *Meuse* de ce soir dit que la commission permanente des étudiants a décidé, dans sa séance de vendredi soir, qu'il y avait lieu de renouveler la demande que l'on avait faite pour obtenir la *suspension* des cours de l'Université. On remettra au recteur une pétition émanant de 300 étudiants.

FAITS DIVERS

CRIME ÉPOUVANTABLE. — Un meurtre horrible a été commis à Naples, le 18 courant, peu après le coucher du soleil, dans le point le plus fréquenté par la société riche, au coin de la rue de Chiaja, tout près du Grand Café d'Europe, sur le trottoir de l'hôtel de la préfecture. On vit deux messieurs qui discutaient avec vivacité, puis l'un éleva un bras, comme pour souffleter son adversaire. Puis ils se séparèrent sans que personne y prit garde. Le plus âgé atteignit lentement un cabriolet et y monta. Le plus jeune entra chez son coiffeur qui se trouvait aussi à quelques pas sur le même trottoir, et sans dire un seul mot, il s'affaissa sur un fauteuil, pendant que son sang jaillissait à grands flots de trois blessures mortelles, au front, au cou où le poignard avait occupé la jugulaire, et à la poitrine avec lésion du poumon. Il s'appelait Jean Margrino; il était âgé de 26 ans, et employé au municipe. On ignore le motif de la dispute, mais on croit qu'il s'agissait d'une question d'argent. L'impression que ce crime a produite a été immense, d'autant plus qu'on désespérait presque de mettre la sur l'assassin, qui avait su si habilement, en payant d'audace, se dérober aux poursuites. Mais la police a eu, dans cette affaire, la main heureuse, et d'après de vagues indices, on a arrêté dans la nuit du 11 au 15, dans une maison sur la colline du Romero, M. Benevantano del Bosco, appartenant à la noblesse du pays, et âgé de 63 ans. Il a avoué son crime; il prétend avoir frappé à son tour à coups de poignard le pauvre Magrino, parce que ce dernier lui avait donné un soufflet, ce qui est loin d'être prouvé.

— ON DEMANDE UNE HÉRITIÈRE. — Un journal de Dublin annonce l'arrivée à Kingstown d'un solliciteur anglais qui est à la recherche d'une jeune femme devenue, par la mort d'un baron de son père, héritière de dix mille livres ster-

véritable émeute. On alla, le soir, casser les vitres du bureau de police. Mais le lendemain matin, M. Sorel recevait dans un papier une oreille sanglante, avec ces mots significatifs; « A demain l'autre; à bientôt la tête! »

. . . . . .

» Le lendemain, comme la foule se portait en masse chez le malheureux père, l'enfant apparut intact, sans une blessure. Il raconta que ce n'était pas lui, mais à un cadavre que l'oreille avait été coupée, et qu'il avait, malgré la surveillance de ses ravisseurs, réussi à s'échapper.

» Le jeune Sorel devint l'objet de la curiosité publique.

» Un barnum intelligent fit un traité avec le père, pour l'exhiber moyennant un dollar par personne.

» Ils faisaient des recettes formidables quand, prenant sa revanche, la police prouva clairement que l'enfant n'avait jamais été enlevé, et que toute la comédie avait été conduite par le barnum, d'accord avec le père, pour exciter l'émotion publique.

» Un mandat d'amener a été lancé contre eux, et ils ont disparu avec la somme ronde qu'ils avaient récoltée déjà. On croit le barnum en France en ce moment, et c'est, comme nous l'avons dit, un des détectives envoyés à sa recherche qui nous a donné ces renseignements. *Si non e vero.*

LONGÉVITÉ. — Ces temps derniers est morte à Kendal, à l'âge de cent deux ans, Sarah Birkett, veuve d'un soldat anglais, qu'elle a accompagné pendant toute la campagne d'Espagne sous Wellington; elle fit plusieurs fois le coup de feu contre les Français et fut blessée à la bataille de Toulouse, en 1814. Elle n'eut jamais d'infirmité, et jusqu'à la fin de sa vie, elle subvint elle-même à sa subsistance par son travail.

Mais un exemple bien plus étonnant de longévité nous est fourni par une femme qui habite le Bardo, à Tunis, et qui a atteint authentiquement l'âge patriarcal de cent cinquante ans; trente lustres n'ont pas adouci son caractère acariâtre, auquel elle doit peut-être d'avoir pu lutter contre l'engourdissement de la vieillesse; elle aime encore à distribuer des taloches à ses arrière-arrière-arrière petits-enfants.

REVUE DES MODES

Paris, 23 janvier.

Il semble que Paris se réveille. Les salons ouvrent leurs portes. Les réceptions de *fixe o'clock* ont été reprises avec un entrain charmant et sont prétexte à des toilettes de très-grand genre.

On arrive emmitouflée dans une riche pelisse de loutre ou un beau châle de l'Inde drapé; à peine assis, le vêtement tombe et laisse apparaître une toilette adorable.

Citons-en quelques-unes au hasard de nos notes : jupe ronde, en faille « palissandre, » terminée par un bouillonné à têtes cachées, très-étroits sur le devant et s'élargissant par derrière. Tablier-plastron, en faille feu, voilé par une riche écharpe de Chantilly. Ce plastron, qui part du cou, s'élargit sur la poitrine, s'effile à la taille et descend en base de cône jusqu'au bas de la jupe. De chaque côté de ce plastron sont posés deux lés de surah glacé, palissandre et feu, complètement plissés et ornés d'un revers de faille feu voilée de dentelle. Le corsage est une cuirasse ordinaire, dont la pointe de lés repose sur un lé de surah glacé formant pouf. Manche demi longue, ornée d'un parement feu et dentelle. Chapeau d'ottoman palissandre, genre Bébé, avec beau coq de bruyère au plumage éclatant.

Une autre, genre *Esthétique*, est une merveille d'originalité élégante. Jupe ronde en ottoman scabieuse, terminée par un plissé de sicilienne blanche, sur lequel retombe une draperie de perles fines formant lambrequin. Tablier de *Miritorne* en ottoman plissé scabieuse, bordé d'un large biais en velours blanc. Redingote de velours ...

lier. C'était une sorte de col plat « Anne d'Autriche, » en jais noir, avec petite collerette rabattue en dentelle de Chantilly, fermée par une barrette de diamants. Le nouveau de ce col, c'est un volant de Chantilly, haut de dix centimètres, posé avec ampleur autour du col de jais, de manière à former épaulette américaine. C'était très-joli et très-remarqué.

On porte beaucoup de **mo**re brochée en grande toilette, et les robes voilées de dentelle ont une élégance indiscutable. Corsage de faille, de velours ou de satin voilés de dentelle; jupes enveloppées de volants de dentelle, avec traîne de dentelle reposant sur la traîne de la robe. C'est très-beau et très-aristocratiquement porté.

Mais ne nous occupons pas exclusivement du costume de rue. Un mot des robes d'intérieur, robes de migraine ou de lendemain de bal, que les intimes seuls sont admis à admirer.

En voici une ravissante, digne des plus jolies femmes et des plus coquettes. Elle est en cachemire « magnolia, » toute coulissée au corsage; ces coulissés donnent à la jupe une ampleur telle qu'on la plisse sur les devans, la jupe s'entrouvre sur une seconde jupe de faille « magnolia. » Une écharpe orientale, sortant de la couture du dessous de bras à droite, vient se nouer avec de longs pans sous la hanche gauche. Deux volans de dentelle ornent la jupe de faille, et un grand col de dentelle s'étale autour de l'encolure. Les manches sont demi-longues, avec ruban de faille noué en bracelet à l'extrémité.

Cette idée de corsage foncé est très-originale et peut s'appliquer à tout autre robe qu'une robe d'intérieur. Essayez-en.

TÉLÉGRAPHES — SERVICE DES INCENDIES

SIGNAL D'ALARME

Les avertisseurs sont à la disposition et sous la sauvegarde du public.

Il est expressément défendu d'ouvrir les avertisseurs ou de s'en servir lorsque le signal a été donné par un autre avertisseur.

Lorsqu'un incendie se déclare, il faut aller à l'avertisseur le plus près du lieu du sinistre en faire la déclaration.

Le dépositaire de l'avertisseur brise le petit carreau de verre qui est placé à droite, tire doucement sur l'anneau qui se trouve à l'intérieur, en ayant soin de le maintenir jusqu'à ce que le cylindre en cuivre qui est placé en haut se mette en mouvement. L'aiguille aimantée indique par son mouvement de va et vient que le signal a été compris et que le poste central va donner l'alarme dans toute la ville.

Le signal d'alarme est répété par tous les tocsins des rues et des églises et reproduit le numéro de l'avertisseur qui a donné le signal.

Les premiers coups sur les tocsins d'églises ou sur les tocsins des rues représentent les dizaines, les coups qui suivent sont les unités.

Exemple : Le numéro 45 sera reproduit par quatre coups, un petit arrêt, et puis cinq coups.

Ce signal est répété en laissant un intervalle assez grand. Si pour une raison quelconque le tocsin ne sonnait pas ou si l'aiguille aimantée ne fonctionnait pas, il faudrait recommencer un autre signal, surtout s'il s'agit d'un grand incendie.

Lorsque l'incendie a peu d'importance, l'officier ou le sous-officier qui se trouve sur les lieux du sinistre se sert du manipulateur qui est placé dans l'avertisseur et prévient le poste central par une série de trois coups que l'incendie est terminé.

Si un incendie se déclare la nuit et est aperçu par le guetteur, celui-ci devra avertir le poste central en lui indiquant le numéro de l'avertisseur qui lui semble le plus rapproché de l'endroit du sinistre.

TÉLÉGRAPHIE MUNICIPALE. — SERVICE DES INCENDIES

L'appel se fait par un grand roulement. La réponse par le même signal. Le pompier, lorsqu'il se sert du manipulateur, doit compter en lui-même jusqu'à dix pour un roulement, et jusqu'à quatre pour un point ou petit roulement.

Le pompier doit répéter les signaux. Dans le cas où il n'aurait pas compris, il doit donner le signal suivant : . . . . . (une série de points).

1. Appel ——— (un roulement).
2. Réponse ——— id.
3. Pas compris ou erreur . . . . . (une

lanterne n° 12. — 6. Grand'-Place, sous la lanterne n° 14. — 7. Contour St-Martin, sous la lanterne n° 644. — 8. Grande-Rue, trottoir du n° 46. — 9. Grande-Rue, angle Est de la place de la Liberté. — 10. Grande-Rue, angle rue du Bassin. — 11. Grande-Rue, angle rue du Quai. — Grande Rue, trottoir du n° 124. — 13. Grande-Rue, angle de l'*Etoile du Nord*. — 14. Grande-Rue, en face le n° 281. — 15. Route de Wattrelos, trottoir de l'*Ours Blanc*. — 16. Route de Wattrelos, angle gauche de l'entrée du Cimetière. — 17. Rue Pierre de Roubaix, angle rue du Moulin Brûlé. — 18. Rue du Moulin-Brûlé, angle rue de Magenta. — 19. Rue des Longues-Haies, angle rue Beaurewaert. — 20. Rue de Lannoy, angle du Quai. — 21. Rue de Lannoy, rue de la Tuilerie. — 22. Rue de Lannoy, angle rue des Longues-Haies. — 23. Rue de Lannoy, angle rue St Jean. — 24. Rue de Lannoy, angle place Ste Elisabeth. — 25. Rue de Lannoy, angle rue Decrème. — 26. Rue de Lannoy, angle rue du Plie. — 27. Rue de Lannoy, sur le trottoir du charron, avant le bureau de l'octroi. — 28. Rue St-Jean, en face la rue des Filatures. — 29. Rue des Longues Haies, angle rue du Coq-Français. — 30. Rue des Longues-Haies, trottoir n° 45. — 31. — Rue du Moulin, en face la rue des Longues-Haies. — 32. Boulevard de Paris, en face la teinturerie Browaya. — 33. Boulevard de Paris, à la lanterne 835. — 34. Boulevard de Paris, à 1 mét. 65 à gauche de la lanterne 836.

35. Boulevard de Paris, à 6 mét. 50 à gauche de la lanterne 837. — 36. Boulevard de Paris, à 17 mét. 75 à droite de la lanterne 838. — 37. Boulevard de Paris, à 26 mét 10 à gauche de la lanterne 839. — 38. Boulevard de Paris, à 33 mét. 40 à droite de la lanterne 840. — 39. Boulevard de Paris, à 28 mét. 50 à droite de la lanterne 843. — 40. Boulevard de Paris, à 2 mét. 10 à gauche de la lanterne 895 angle rue Charles Quint. — 41. Boulevard de Paris, à 9 mét. 45 à gauche de la lanterne 869.

42. Boulevard de Paris, à 12 mét. à droite de la lanterne 894. — 43. Boulevard de Paris, à 1 mét 20 à gauche de la lanterne 895. — 44 Boulevard de Paris, à 17 mét. 35 à droite de la lanterne 827. — 45. Boulevard de Paris, en face de la lanterne 930, à 15 mét angle rue Colbert. — 46. Boulevard de Paris, à 9 mét. 30 à droite de la lanterne 942, en face rue Vauban. — 47. Boulevard de Paris, à 27 mét. 15 à droite de la lanterne 940. — 48. Boulevard de Paris, à 18 mét. 30 à gauche de la lanterne 941. — 49. Boulevard de Paris, à 29 mét. à gauche de la lanterne 928. — 50. Boulevard de Paris, à 0 mét. 55 à gauche de la lanterne 943. — 51. Boulevard de Paris, en face de l'*Estaminet de la Montagne*. — 52. Boulevard de Paris, au jardin, en face des massifs de droite. — 53. Rue du Moulin, angle rue de Lille. — 54. Rue Neuve, angle rue de Sébastopol. — 55 Rue Neuve, en face la rue des Fabricants. — 56. Rue Neuve, en face de la *Cloche*. — 57. Grand'Place, angle Ouest de la Mairie. — 58. Grand'Place, angle Est de la Mairie. — 59. Rue du Curoir, en face la Caisse commerciale. — 60. Rue du Curoir, angle rue de Sébastopol. — 61. Rue de Sébastopol, en face la rue du Nord. — 62. Rue des Fabricants, en face la rue du Nord. — 63. Rue de Sébastopol, en face la rue de Soubise. — 64. Rue de Sébastopol, angle de la rue d'Inkermann. — 65. Rue du Bois, en face la rue des Fabricants. — 66. Rue de l'Epeule, en face de l'*Estaminet de l'Epeule*. — 67. Rue du Marquisat, trottoir de M. Vinchon. — 68. Rue de l'Epeule, angle de la rue des Arts. — 69. Rue de l'Epeule, trottoir du n° 23. — 70. Rue de Mouveaux (Tourcoing) en face de chez M. Delsotte. — 71. Rue de Mouveaux, en face la rue d'Italie. — 72. Rue de Mouveaux, en face la rue de l'Ouest. — 73. Rue du Grand-Chemin, estaminet Delaplace. — 74 Rue du Grand-Chemin, angle rue de l'Epeule. — 75. Rue du Grand-Chemin, sous la lanterne 81. — 76. Rue du Grand-Chemin, sous la lanterne 82. — 77. Rue du Grand-Chemin, en face la rue des Champs. — 78. Rue du Grand-Chemin, sur le trottoir de chez M. Minoret. — 79. Rue St-Georges, angle rue de l'Hospice. — 80. Rue du Vieil-Abreuvoir, sur le trottoir du café Leconte. — 81. Rue du Vieil Abreuvoir, en face la rue Nain. — 82. Rue du Chemin de Fer, en face la rue de l'Hospice. — 83. Rue St-Georges, sur le trottoir de chez Mme Dezin. — 84. Rue de l'Hospice en face la rue de l'Espérance.

85. Rue Nationale, angle rue de l'Espérance. — 86. Rue du Chemin de Fer, en face la rue Nationale. — 87. Rue du Chemin de Fer, en face la rue de l'Hermitage. — 88. Rue de l'Espérance, en face de la rue du Square. — 89, 90, 91, 92. Dans le Square, aux quatre grandes pelouses. — 93. Rue du Chemin de Fer, en face la rue des Champs. — 94. Rue du Chemin de Fer, en face de la rue Saint Etienne. — 95. Rue des Champs angle rue de l'Espérance. — 96. Rue des Champs, en face la rue Traversière. — 97. Rue Traversière, sur le trottoir de chez M. Ernoult. — 98. Rue de l'Alouette, angle rue Traversière. — 99 Rue de l'Alouette, angle rue de l'Espérance. — 100. Rue de l'Espérance, sur le trottoir de chez M. Vinchon. — 101. Rue de l'Alouette, angle rue du Chemin de Fer. — 102. Rue du Chemin de Fer, entrée de la Gare, à droite. — 103 Rue de Blanchemaille, angle de la rue de l'Arc. — 104. Rue de Blanchemaille, Hôpital, 1re cour. — 105. Rue Blanchemaille, ...

cbement de la rue de la Gare. — 19. Rue de l'Espérance, en face de la rue Nationale. — 20. Rue de l'Espérance établissement M. Gaydet. — 21. Rue de l'Espérance, en face de l'établissement M. Vinchon. — 22. Rue Traversière, entrée de chez M. Vinchon. — 23. Rue de l'Alouette, angle rue de l'Espérance. — 24. Rue du Chemin-de-Fer et rue de la Gare, en face de la maison Lefebvre. — 25. Rue de l'Alma, trottoir de la Gare. — 26. Cour des magasins de la Gare. — 27. Rue de Blanchemaille, angle rue Notre-Dame. — 28. Rue de la Redoute, en face l'établissement M. Pollet. — 29. Rue du Fontenoy, angle rue d'Arcole. — 30. Rue du Fontenoy, angle rue de l'Ermitage. — 31. Rue de l'Ermitage, derrière l'église Notre-Dame. — 32. Rue des Lignes, en face l'établissement M. Screpel. — 33. — Rue des Lignes, en face de la maison n° 20 — 34. Rue du Vieil Abreuvoir, en face la rue Nain. — 35. Rue du Curé en face la maison n° 10. — 36. Rue Pellart, trottoir de la maison n° 3. — 37. Rue Pellart, en face du *Clairon des Zouaves*. — 38 Rue de Tourcoing, en face rue de la Guinguette. — 39. Rue de Tourcoing, établissement Paulus. — 40 Rue de Tourcoing en face la maison n° 1. — 41 Rue de Tourcoing, en face l'établissement du Gaz. — 42. Rue Fosse-aux-Chênes, angle rue St Antoine. — 43. Rue Fosse aux Chênes, en face de la rue des Lignes.

44. Rue St-Antoine, angle rue du Fort. — 45. Rue du Collége, en face la rue de la Paix. — 46. Rue Peillart, établissement M. Ernoult. — 47. Grande-Rue angle rue de la Croix. — 48. Grande-Rue, angle de la rue du Quai. — 49. Grande-Rue, angle de la rue du Collége. — 50. — Grande-Rue, à la pharmacie Debiscope. — 51. Place de la Liberté, en face la maison, n° 4. — 52 Rue de la Tuilerie, angle rue des Filatures. — 53. Place Ste-Elisabeth, en face la maison 136. — 54. Rue des Longues-Haies, établissement M. Alfred Motte. — 55. Rue des Longues-Haies, établissement de M. Alfred Motte. — 56. Boulevard Gambetta, en face l'entrée du couloir du Théâtre. — 57. Rue du Moulin, en face de l'école. — 58. Rue du Château, en face du Conditionnement. — 59. Grande-Place, en face le Presbytère. — 60. Cour des Pompiers, en face le poste de Police.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

(Avis de M. Paul Pierrard, courtier à Londres). — Londres, le 25 janvier 1883. — Le comité des importateurs de laines coloniales vient de fixer l'ouverture de la 1re série d'enchères sur notre marché au mardi, le 20 février prochain, et de décider qu'on y offrira toutes les laines qui seront arrivées au 27 février, en limitant cependant le total à 250,000 balles des nouveaux arrivages, si ces derniers dépassaient ce chiffre.

Actuellement les arrivages s'élèvent à :

32 095 balles Sydney; 27.794 b. Port-Philippe; 11.978 b. Adelaïde; 548 b. Swan River; 131 b. Van Diémen; 2.649 b. Nouvelle-Zélande. — Total 75.195 balles laine d'Australie et 36.635 b. Cap de Bonne-Espérance. — Ensemble 111.830 balles de laines coloniales, dont il faudra déduire environ 19 000 b. réexpédiées (soit 10.000 b. Australie et 9.000 b. Cap de Bonne-Espérance). — Laissant 92.830 b. et ajouter les anciennes existences d'environ 15 500 b. ainsi que les cargaisons attendues d'environ 141.670 b. — Total approximatif 250.000 balles des colonies.

Comme d'habitude je vais continuer l'envoi à mes correspondants de tous les renseignements spéciaux qui pourront les intéresser.

Le mois de janvier restera un des plus nuls que nous ayons vus depuis longtemps pour les affaires de *Peignés et de Fils*

Ce n'est pas que les demandes fassent défaut, mais les acheteurs veulent de la baisse et les vendeurs, persuadés que la laine restera chère, plus chère peut-être que l'année dernière, repoussent énergiquement les offres.

Les *Blousses* conservent leur petit courant d'affaires à prix très bas.

Fourmies, le 27 janvier 1883.

V. BACHY.

(*Journal de Fourmies*).

PARIS, 27 janvier. — *Huile de Colza* 10 k. fut cotée, 1 cp : courant 78 ..; février 79 ..; mars-avril 90 50; 4 de mai 88 50. — *Huile de lin* : courant 58 75; février 58 50; mars avril 58 75; 4 de mai 59 25. — *Spiritueux* 1er q 1/h 86° fût c. esc 10 k. : courant 51 ..; février 51 ..; mars-avril 52 ..; 4 de mai 53 25. — *Sucres bruts* 88° : disp. 50 75 à 51 .. — *Sucres blancs n° 3* : courant 58 00; février 58 80; mars-avril 59 50; 4 de mai 61 ... — *Sucres raffinés* : 105 à 105 .. — *Fortines 9 marques* : courant 58 50; février 58 10; mars avril 57 50; 4 de mars 53 25. — *Marque Corbeil* : 61 .. — *Blés* : courant 26 ..; février 26 ..; mars-avril 26 75; 4 de mars 26 40. — *Seigles* : courant 16 ..; février 15 50, mars-avril 16 50; 4 de mars 16 75.

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza.	78 50 à	20 . . à 25 . .	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	84 50	. . . . .	. . . . .
Œillette b. goût.	. . . . .	28 . . 30 . .	. . . . .
— rousse.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Cameline	. . . . .	19 . . 17 . .	17 . . 18 . .
Chanvre	. . . . .	15 . . 16 . .	15 . . 16 . .
Lin du pays. . .	54 25	30 . . 31 50	25 . . . .
Lin étranger. . .	51 50	20 . . 21 . .	21 . . 23 50

Cours du 27 janvier

Huile de colza.	à . .
Huile épurée pour quinqu t.	. . . .
Lin du pays	. . . .
Lin étranger	. . . .